



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DES TRANSPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Déclaration d'accessibilité numérique Alpha Sierra (action sociale) L'audit est en cours

Version 18 janvier 2023

Table des matières

Déclaration d'accessibilité numérique Alpha Sierra (action sociale) L'audit est en cours.....	1
1 Déclaration d'accessibilité.....	3
1.1 État de conformité.....	3
1.2 Résultats des tests.....	3
1.2.1 Contenus inaccessibles.....	3
1.2.1.1 Non-conformités.....	3
1.2.1.2 Dérogations pour charge disproportionnée.....	3
1.3 Établissement de cette déclaration d'accessibilité.....	3
1.3.1 Technologies utilisées pour la réalisation du site.....	3
1.3.2 Agents utilisateurs, technologies d'assistance et outils utilisés pour vérifier l'accessibilité.....	4
1.3.3 Pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité.....	4
1.4 Retour d'information et contact.....	4
1.5 Voies de recours.....	4

1 Déclaration d'accessibilité

La DGAC s'engage à rendre ses sites internet accessibles conformément à l'article 47 de la loi du 2005-102 du 11 février 2005.

À cette fin, la DGAC a mis en œuvre une démarche de prise en compte de l'accessibilité numérique de manière globale, qui se traduit notamment au travers des documents suivants :

- [Schéma pluriannuel de la DGAC ;](#)
- [Plan d'action annuel de la DGAC ;](#)

La présente déclaration d'accessibilité s'applique au site « Alpha Sierra » de l'aviation civile ».

1.1 État de conformité

L'audit de conformité est en cours.

1.2 Résultats des tests

L'audit de conformité est en cours.

1.2.1 Contenus inaccessibles

Les contenus listés ci-dessous ne sont pas accessibles pour les raisons suivantes.

1.2.1.1 Non-conformités

- En attente du résultat de l'audit ;

1.2.1.2 Dérogations pour charge disproportionnée

- En attente du résultat de l'audit ;

1.3 Établissement de cette déclaration d'accessibilité

Cette déclaration est en cours de rédaction.

1.3.1 Technologies utilisées pour la réalisation du site

- HTML5
- CSS
- JavaScript

- Drupal 9
- ...

1.3.2 Agents utilisateurs, technologies d'assistance et outils utilisés pour vérifier l'accessibilité

- ...

1.3.3 Pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité

- En cours d'audit

1.4 Retour d'information et contact

Il est important de rappeler qu'en vertu de l'article 11 de la loi de février 2005 :

« la personne handicapée a droit à la compensation des conséquences de son handicap, quels que soient l'origine et la nature de sa déficience, son âge ou son mode de vie. »

La Direction Générale de l'Aviation Civile s'engage à prendre les moyens nécessaires afin de donner accès, dans un délai raisonnable, aux informations et fonctionnalités recherchées par la personne handicapée, que le contenu fasse l'objet d'une dérogation ou non.

La Direction Générale de l'Aviation Civile invite les personnes qui rencontreraient des difficultés à la contacter [par le formulaire du site](#) afin qu'une assistance puisse être apportée (alternative accessible, information et contenu donnés sous une autre forme).

1.5 Voies de recours

Si vous constatez un défaut d'accessibilité vous empêchant d'accéder à un contenu ou une fonctionnalité du site, que vous nous le signaliez et que vous ne parvenez pas à obtenir une réponse de notre part, vous êtes en droit de faire parvenir vos doléances ou une demande de saisine au Défenseur des droits.

Plusieurs moyens sont à votre disposition :

- Un [formulaire de contact](#) ;
- La [liste du ou des délégués de votre région](#) avec leurs informations de contact direct ;
- Un numéro de téléphone : 09 69 39 00 00 ;
- Une adresse postale (courrier gratuit, sans affranchissement) : Le Défenseur des droits - Libre réponse 71120 - 75342 Paris CEDEX 07.



Direction générale de l'Aviation civile
50, rue Henry Farman
75720 Paris cedex 15
Tél. : 33 (0)1 58 09 43 21
www.ecologie.gouv.fr